

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

AOUT 2021

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice (sous réserve d'éventuelles modifications liées à la situation pandémique) :
 - **samedi 21 août 2021** à 18 h 00 (messe)
intention : M. MEYER Louis
*(le montant des intentions de messe s'élève à **18 €**).*
- ❑ Adaptation des mesures sanitaires aux lieux de culte depuis le 30.06.2021 :
 - levée des limites de jauge : toutes les places assises peuvent être utilisées ;
 - mesures barrières maintenues : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique, sens de circulation, quête maintenue à la sortie en fin d'office, règles de distanciation maintenues dans les espaces de circulation,...
- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :
 - Nos célébrants :
 - Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
 - Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).
 - Nos personnes relais :
 - Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
 - Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.

NB : le programme des messes de la Communauté de Paroisses Cœur du Sundgau se trouve au fond de l'église.

2. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang (RAPPEL)

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **jeudi 12 août 2021 au Foyer Saint Maurice, de 16 h 00 à 19 h 30.**

La période estivale enregistre traditionnellement une baisse des stocks de produits sanguins, de sorte que l'Association compte sur une mobilisation des donneurs et espère en attirer de nouveaux.

A titre d'information, la collecte organisée le 04 juin dernier à CARSPACH a réuni 70 donateurs.

L'association proposera à nouveau la collation habituelle (sandwich saucisse blanche / merguez, ou côtelette et salade).

Elle en profite également pour lancer un appel à toute personne souhaitant rejoindre le comité et, pourquoi pas, en prendre la présidence. Merci d'avance.

3. Permanences du secrétariat de mairie au mois d'août

Une partie du personnel administratif étant en congé du 02 au 20 août 2021 inclus, les permanences du secrétariat de la mairie fonctionneront normalement (accueil assuré aux horaires habituels d'ouverture de la mairie au public), **sauf les vendredis après-midi 06,13 et 20 août (mairie fermée).**

Rappel :

- Port du masque et désinfection des mains obligatoire avant d'entrer dans le bureau ;
- 2 personnes maximum seront accueillies simultanément ;
- emporter de préférence votre stylo ;
- privilégier la transmission des documents via la boîte aux lettres extérieures de la mairie (une suite rapide y sera réservée).

4. Visite guidée

Une visite guidée du village, conduite par Sabine HATTSTATT, adjointe au Maire sera proposée le **mardi 10 août 2021 à partir de 14 h 00**, en lien avec l'Office de Tourisme d'ALTKIRCH (gratuit). Départ place de la Mairie.

5. Opération Brioches au profit de l'APEI

L'APEI de HIRSINGUE engage sa 35^{ème} « Opération Brioches » du **mardi 07 au dimanche 12 septembre 2021.**

Le produit de cette vente sera entièrement affecté à l'amélioration du cadre de vie et du bien-être du quotidien des personnes accueillies.

La principale source de revenus de l'APEI HIRSINGUE est l'« Opération Brioches » et les divers dons. Votre aide lui est donc précieuse.

Merci de réserver un bon accueil aux personnes du village qui viendront vous proposer des brioches du 07 au 12 septembre 2021.

Contact : Jean-Luc RUETSCH
Tél. : 03.89.25.84.45 ou 06.80.33.09.62
Courriel : jean-luc.ruetsch@wanadoo.fr

6. Communiqué de l'Association la Bougeotte

Les séances de gymnastique, HIIT et renforcement cardio, reprendront le lundi, et la marche nordique le jeudi, à partir de la mi-septembre, avec application des normes sanitaires exigées en la matière par le Gouvernement.

De plus amples précisions seront apportées dans le bulletin de septembre, notamment pour les horaires et le tarif.

Renseignements auprès de Andrée RUEFF : 06 98 81 43 61 et Martine HELL : 07 84 44 05 71.

7. Vente de perchis

Une vente d'environ 6 lots de perchis issus de la parcelle 36 aura lieu **le samedi 25 septembre 2021**.

Rendez-vous à l'étang Neuweiher à 9 heures.

Contact : Gaël FELLETT (Tél. : 06.82.61.29.57°

Courriel : gael.fellet@onf.fr

8. Marché du mardi

Nous rappelons aux riverains de la rue Principale – côté impair – et aux usagers habitués à emprunter cette voie qu'à l'occasion du marché hebdomadaire se déroulant le mardi en fin d'après-midi, **la partie haute de la rue Principale est fermée à la circulation**.

Nous remercions les usagers de bien vouloir respecter cette fermeture momentanée, en contournant la portion de rue concernée (prière de ne pas forcer le passage, comme cela s'est déjà vu... !).

9. Benne à déchets verts – rappel important

Il convient de rappeler que la benne à déchets verts ne doit rien contenir d'autre que des déchets de tonte et de taille de végétaux.

Il est strictement interdit d'y déposer des chutes de bois, planches, cagettes, palettes et autres.

Par ailleurs, faisons preuve de bon sens et de civisme en évitant de déposer les déchets **devant** la benne : tout récemment, une personne s'est blessée en tentant d'accéder à la benne, empêchée par un tas de déchets laissé devant la benne (comportement irresponsable) ...

10. Devenir assistant(e) maternel(le), pourquoi pas vous ? ERRATUM

Le numéro de téléphone du Relais d'Assistants(es) maternels(les) de HIRSINGUE indiqué dans l'article 17 du bulletin du mois de juillet 2021 est inexact. Voici le bon numéro à composer par les personnes intéressées par une formation d'assistant(e) maternel(le) : **03.89.40.49.21**.

11. Sondage pour l'implantation d'un dépôt de pain dans le village

Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt à l'idée de rouvrir un dépôt de pain dans le village et nous vous en remercions.

Le sondage restant ouvert jusqu'au 31 août 2021, nous encourageons les habitants qui n'y ont pas encore répondu à déposer le questionnaire soit directement à la mairie (boîte à lettres), soit via l'application Illiwap.

12. Taxi pour les aînés : rappel !

Le service d'Aide à la Mobilité (nouvelle dénomination de l'ancien Taxi pour les aînés) proposé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS) s'adresse :

- aux personnes âgées de 75 ans ou plus ;
- aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (taux d'incapacité d'au moins 80 %) ;
- aux personnes majeures **momentanément dans l'incapacité de conduire** (pour les rendez-vous médicaux uniquement).

L'ayant droit peut être accompagné par une personne de son choix.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, hors jours fériés.

Les déplacements sont autorisés dans le périmètre de la CCS (de Hochstatt à Lucelle...), vers les hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint-Louis, ainsi que vers les maisons de retraite de Bellemagny, Bréchaumont, Dannemarie, Seppois-le-Bas et de la région mulhousienne.

Le service est limité à 50 trajets aller annuels (25 trajets aller-retour), correspondant à 2 carnets de tickets transport par an.

Pour adhérer au service, il convient de contacter la CCS au 03.89.08.36.20 et de remplir une fiche de renseignement, accompagnée de pièces justificatives (également disponible en mairie).

A réception du dossier, la CCS enverra un carnet de transport prérempli à l'utilisateur.

Les réservations se font auprès de la **Société de transport MOVEO** (la seule habilitée sur l'ensemble du territoire desservi, désormais), entre 9 h et 12 h – 14 h et 17 h.

Contact : Tél. : 09.82.55.00.30 - Email : contact@moveo.online

Toute course doit être réservée avant 17 h la veille du déplacement.

La tarification du service est la même qu'en 2020 :

	Tarif aller	Tarif A/R
Intramuros*	3 €	6 €
0 – 10 km	5 €	10 €
11 – 20 km	9 €	18 €
21 – 30 km	13 €	26 €
Plus de 30 km	15 €	30 €

* concerne les trajets au sein d'une commune.

Dépliant et renseignement sur demande à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

La CCS met tout en œuvre pour permettre de véhiculer les ayants-droits dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

MOVEO suit un plan de nettoyage et de désinfection strict et les chauffeurs ont l'obligation de porter un masque. En revanche, ils ne sont plus autorisés à accompagner les usagers dans les hôpitaux, cabinets médicaux et EHPAD.

Quant aux personnes transportées, elles ont l'obligation de porter un masque et d'emporter un stylo pour la signature qui sera demandée.

Les temps d'attente peuvent être plus longs qu'en période normale.

13. Transport scolaire – Collégiens et lycéens : modification du système de demande de carte de transport scolaire

Afin de bénéficier du transport scolaire et d'obtenir une carte de transport, il est obligatoire de s'inscrire en ligne : <https://www.fluo.eu/68>

Le site est ouvert aux inscriptions depuis le 07 juin 2021.

Gratuité du service jusqu'en 2022 :

Le transport des collégiens pour les trajets supérieurs à 3 km est pris en charge intégralement par la Région Grand Est.

A partir de septembre 2022, un nouveau règlement régional rentrera en vigueur et une tarification forfaitaire sera appliquée.

Contactez la REGION GRAND EST en cas de difficultés d'inscription ou pour toute autre demande particulière :

MAISON DE LA REGION MULHOUSE

Service Transport Fluo 68

4 avenue du Général Leclerc - CS81298

68055 MULHOUSE CEDEX

Tél. :03.89.36.66.70 – courriel : transports68@grandest.fr

Cas particulier : Collège Jean-Paul de DADELSEN A HIRSINGUE

La compétence a été déléguée à la Communauté de Communes Sundgau pour l'organisation du transport des élèves du collège d'Hirsingue.

Pour toute information relative aux horaires, veuillez contacter la Communauté de Communes Sundgau au 03.89.08.36.20 ou envoyer un courriel à developpement@cc-sundgau.fr

Plus d'information sur le site internet de la CCS : <https://www.cc-sundgau.fr/grandir/2021-2022-fiche-horaires-version-imp.pdf>

14. Activités proposées par la MJC

La MJC d'ALTKIRCH a édité et mis en ligne son programme d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour la saison 2021-2022.

A travers ses animateurs, la MJC participe activement à la vie citoyenne au service des jeunes et des moins jeunes. Les animateurs sont à votre écoute et tenteront de répondre à vos attentes. Ouverte à tous les projets, la MJC vous aidera à les réaliser.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site www.mjc-altkirch.fr

Voici les activités proposées au Foyer Saint Maurice à partir du 13 septembre 2021 :

Cours de Tai-Chi-Chuan

M. Alain ROBERT reproposera ses cours de Tai-Chi-Chuan dans la salle du Foyer Saint-Maurice le jeudi de 19 h 00 à 21 h 00 pour les initiés, à partir du 16.09.2021. Ces derniers pourront également suivre un entraînement libre.

Renseignements et inscriptions : 03.89.40.98.91.

Courriel : les-robert@orange.fr

Cours de cirque

Le cours de cirque sera reconduit pour les enfants âgés de 6 à 10 ans au Foyer le lundi de 17 h à 18 h, à partir du 13.09.2021. Cette activité sera encadrée par David RINCON (dr@mjc-altkirch.fr)

15. Piscines privées : quelques précautions utiles à observer

Les piscines privées provoquent chaque année quelques centaines de noyades, parfois mortelles, notamment chez les jeunes enfants. Ces accidents peuvent pourtant être évités. Rappel des précautions !

Des mesures de prévention indispensables

Des dispositifs de sécurité obligatoires

Depuis janvier 2004, toutes les piscines privées en plein air enfouies doivent être équipées d'un dispositif de protection réglementé. Les propriétaires ont le choix entre plusieurs installations :

- une barrière haute d'au moins 1,10 mètre, munie d'un portillon ;
- une alarme sonore placée à la surface de l'eau ou autour du bassin ;
- une couverture fermant le bassin : volet roulant, couverture à barres... ;
- un abri de piscine entièrement fermé.

Si la vigilance est le moyen le plus sûr pour prévenir les risques de noyades, certaines précautions de sécurité sont cependant nécessaires.

Avant la baignade en piscine privée

- Sensibiliser l'enfant à l'eau et aux dangers qu'elle représente : un enfant peut se noyer dans 20 centimètres d'eau ;
- lui interdire de s'approcher de la piscine sans la surveillance d'un adulte ;
- entretenir le sol, souvent glissant, autour de la piscine pour prévenir les chutes. Plus généralement : interdire aux enfants de jouer et de chahuter aux abords de la piscine ;
- garder à portée de la piscine une perche ou une bouée, ainsi que son téléphone portable en cas de noyade.

Pendant la baignade

- Accompagner les plus jeunes et leur mettre des brassards ;
- désigner un adulte surveillant lorsque plusieurs adultes sont présents pour éviter l'absence de vigilance : chacun pouvant implicitement compter sur l'autre pour surveiller les enfants dans la piscine ;
- se baigner de préférence avec l'enfant et rester autour de la piscine quand il est sorti de l'eau
- si le jeune enfant porte des brassards dans la piscine, lui apprendre à les garder même lorsqu'il s'amuse autour du bassin

Il est recommandé d'apprendre à nager aux enfants dès l'âge de 5 ou 6 ans et de se former aux gestes de secours pour savoir réagir en cas de noyade.

Après la baignade

- Enlever les jouets flottant à la surface de l'eau (bouée, perche...) pour ne pas attirer l'enfant ;
- ne jamais oublier de remettre en place le dispositif de sécurité ;

- en cas de piscine « hors sol », toujours enlever l'échelle pour empêcher l'enfant d'y avoir accès ;
- bien entretenir l'eau de la piscine et ranger les produits d'entretien (souvent des produits chimiques et dangereux) dans un lieu hors de portée de l'enfant.

16. Remerciements

- ❑ Jean JERMANN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles, ainsi que les familles et personnes associées ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion, ainsi que par les témoignages de soutien qui leur ont été adressés suite au décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, mamema, mamie, belle-sœur, marraine, tante, parente et amie.

Ils remercient en particulier M. le Maire, la municipalité, le Père Robert, M. Denis Schlicklin, M. Gérard Versini, M. Vincent Munck, Mme M.-Thérèse Zimmermann et la Chorale, l'organiste, le député Reitzer, ainsi que les voisins, amis et personnes qui ont connu et aimé leur chère défunte.

- ❑ Jeanne GOLFIER a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire. Elle remercie en particulier M. le Maire, ses adjoints et le conseil municipal, M. le Député Jean-Luc REITZER, le Crédit Mutuel, ses enfants, sa famille, ses voisins et amis pour leurs présents, visites, cartes et messages téléphoniques, de près et de loin. Merci de tout cœur.

- ❑ Après ce superbe dimanche 20 juin 2021 passé en votre compagnie, l'Association Hirtzbach Loisirs et Créations tient à remercier les nombreux visiteurs et particulièrement tous les sympathiques exposants qui ont répondu présents lors du kid'puces.

Un grand merci également à la Commune de Hirtzbach, la Commune de Carspach et l'association des pêcheurs de Hirtzbach pour le prêt des tables !

Pour finir, elle remercie le FC Hirtzbach de lui avoir permis de partager cette journée, en lui permettant d'organiser son premier kid'puces le jour de leur marché aux puces annuel.

En attendant de vous revoir bientôt, passez un bel été.

17. Petites annonces

- ❑ Particulier habitant Hirtzbach recherche personne de confiance pour 2 à 3 heures de tâches ménagères par semaine. Rémunération par CESU (chèque emploi-service).

Contact : 03.89.40.13.53, le soir de préférence.

☐ Nature en fête, le nouvel ouvrage de Jean-Paul GIRARD

On ne présente plus **Jean-Paul GIRARD**, photographe émérite tombé amoureux de notre beau village au point de lui consacrer plusieurs ouvrages.

Cette fois, l'artiste a parcouru les champs, les rues, le parc, des jardins avec pour objectif, certes de mettre en valeur de belles maisons à colombage et de faire découvrir des coins inconnus de beaucoup mais, surtout, de montrer une nature particulièrement riche dans sa diversité, une nature en fête.

Le photographe nous propose de le suivre au gré des saisons. Nous découvrons le village, au printemps, quand les arbres sont en pleine floraison. L'été offre ensuite son écrin de verdure et de fleurs. Puis les magnifiques teintes de l'automne jaillissent avant que l'hiver ne vienne poser son manteau sur une nature au repos. Des oiseaux nous rappellent alors que, bientôt, le cycle de la vie reprendra, la fête reviendra.

Si vous souhaitez acheter ce très beau livre ou l'offrir, vous pouvez le commander directement auprès de son auteur dont voici l'adresse mail : jpgirard68@wanadoo.fr

En cadeau, il vous offrira l'agrandissement d'une photo de votre choix, contenue dans le livre.

- ☐ **Annie Gerst** propose un atelier en deux sessions pour adolescents (de 11 à 14 ans) les 04 et 11 août 2021 à 14 h 30 au Club House de Hirtzbach.

Il a pour but de stimuler la créativité, l'imaginaire, d'aborder le thème de la confiance en Soi.

Titre de l'atelier : "Mon personnage imaginaire part en mission " .

Il est proposé en 2 sessions de 1h30. (20 € la session)

Une partie du matériel est fournie.

Plusieurs ateliers pour enfants seront disponibles.

N'hésitez pas à la contacter :

Annie Gerst – Tel : 06.73.98.70.32

Passerelle-CréActive <https://www.passerelle-creactive.fr>

- ☐ **Eve-Cécile Tritsch**, conseillère Body Nature tient à remercier toutes les personnes qui lui ont passé commande lors du marché aux puces. Merci pour votre confiance et votre soutien, cela lui va droit au cœur. Pour tous ceux qui souhaitent plus de renseignements ou de conseils sur les produits Body Nature, n'hésitez pas à la contacter au 07.69.63.59.76 ou par mail Eve.bodynature@orange.fr

☐ Etat civil

➤ Mariage :

- Le 03 juillet 2021 en la Mairie de Hirtzbach se sont unis par le mariage Florian FOHRER et Fanny BILQUEY, demeurant 13 rue du Réservoir.

Nous leur adressons nos sincères félicitations !

➤ Décès :

- Le 05 juillet 2021 en son domicile s'est éteint Louis Jean HAENNIG, à l'âge de 94 ans.

18. Les grands anniversaires du mois d'août 2021

65 ans :	M.	DIDNER	Patrick
	Mme	SCHMIDLIN	Martine
	M.	WIOLAND	Vivian
66 ans :	M.	FUX	Patrick
67 ans :	M.	PFLIEGER	Arsène
71 ans :	M.	KLUSKA	Jean-Paul
72 ans :	Mme	BOLOT	Thérèse
73 ans :	Mme	HELL	Yvette née HARTMANN
74 ans :	M.	HARTMANN	Jean-Jacques
	Mme	PFLIEGER	Marie Geneviève née BESANCON
75 ans :	Mme	HARTMANN	Denise née KELLER
	Mme	PETIT-BOURGEOIS	Françoise née MALLE
77 ans :	M.	BERTRAND	Jean-Marie
	Mme	MUNCK	Geneviève née WOLF
	Mme	NAVET	Vreni née RUESS
78 ans :	M.	VERSINI	Gérard
	Mme	WEIGEL	Jeanne née LITZLER
80 ans :	Mme	BORNEQUE	Jeannette née SCHLEGEL
	M.	WEIGEL	Albert
83 ans :	Mme	FREYBURGER	Marie-Rose née HARTMANN
90 ans :	Mme	SCHARTNER	Joséphine née BRAND
91 ans :	M.	LOBMEYER	Georges



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie@hirtzbach.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	

Mairie fermée les vendredis 06, 13 et 20 août 2021.



Conseil départemental



Haut-Rhin

L'ASSOCIATION APPMA DE HIRTZBACH
VOUS CONVIE À SON REPAS

SANGLIER À LA BROCHE

Dimanche 19 septembre 2021
à l'étang du Neuwèiher

AU MENU :

Sanglier cuit à la broche par nos soins
avec son accompagnement
Portion de tarte faite maison et café

15€
ou 8€

pour les enfants
de 6 à 12 ans



**UNE CARTE DE PÊCHE NO KILL
OFFERTE PAR REPAS RESERVÉ**

Repas sous chapiteau, chauffage mis en place si nécessaire
Sous réserve de modifications des mesures sanitaires dues
à la COVID-19 : repas à emporter possible

Nombre de places limitées : inscription avant le 08/09/21 auprès
de Mario et Germaine (0368064589 ou 0682595260)